

CIVRAC & VOUS

LE MOT DU MAIRE

Chères Civracaises, chers Civracais,

Depuis le 26 mai dernier, nous sommes rentrés dans notre 2ème année de prise de fonctions.

Malgré un contexte sanitaire très contraint qui ne nous a toujours pas permis de tenir un conseil municipal en mairie et de vous inviter au verre de l'amitié pour vous remercier toutes et tous de cette élection, d'importants projets structurants ont pu débiter.

En effet, la restructuration de notre école, la sécurisation du bourg, l'avenir de la plaine des sports ou la dynamisation de notre bourg sont autant de projets qui vous seront présentés dans ce 2ème numéro de "Civrac & vous".

Nous sommes rentrés dans une 2ème phase de « déconfinement » qui doit nous amener à l'arrêt des restrictions à compter du 30 juin prochain. Je forme le vœu que nous puissions véritablement voir le bout du tunnel de cette crise sanitaire majeure et que chacun puisse reprendre une activité normale.

Pour cela, votre équipe municipale a prévu des animations au cours de l'été que vous retrouverez dans l'agenda.

La première aura lieu le dimanche 4 juillet où, comme nous nous y sommes engagés, nous organiserons une matinée de nettoyage de nos voies et fossés communaux. La municipalité offrira le déjeuner à tous les participants. L'après-midi, l'association de pétanque « La Civracaise » organisera une initiation pour ceux qui le souhaiteraient.

Je souhaite que ces animations estivales soient de véritables moments conviviaux dans lesquelles nous puissions toutes et tous nous retrouver et dont le but est de créer ce lien social qui est la pierre angulaire de mon engagement.



Avant cette période estivale, les dimanches 20 et 27 juin prochain, seront des moments importants pour notre démocratie locale puisque se dérouleront en même temps les élections départementales et les élections régionales. Pour se faire, 2 bureaux de vote distincts seront créés dans la salle des fêtes et je remercie vivement les élus ainsi que les administrés qui sont investis pour ces 2 journées.

Pour terminer, j'évoquerai l'embellissement et le fleurissement de notre commune qui est également un engagement important de l'équipe municipale. Je tiens à remercier notre conseiller municipal Louis Bouveret qui s'investit pleinement dans cette tâche depuis notre élection. Aussi, grâce à l'investissement de notre 1ère adjointe associée à de nombreux administrés civracais, que je tiens vivement à remercier, le bourg a également été agrémenté de quelques buses peintes et ornées de fleurs et d'arbustes.

Je vous souhaite une bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer lors des différentes animations estivales.

L'équipe municipale et moi-même vous souhaitons un bel été !

Florian Dumas

URBANISME

NOS BOIS ONT LA CLASSE*Un paysage classé et protégé*

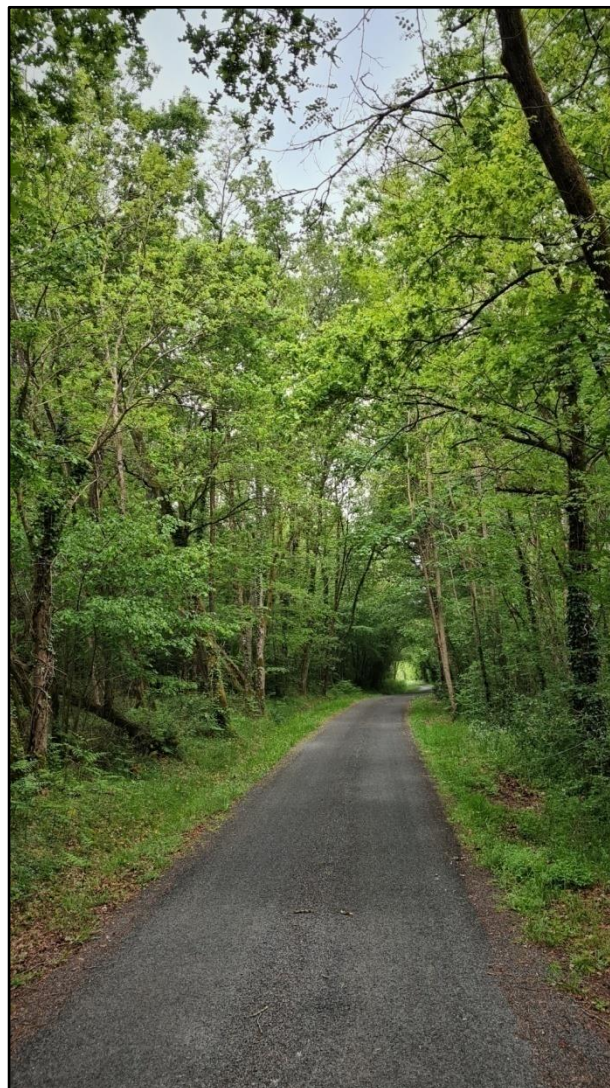
La Gironde est le deuxième département le plus boisé de France (après les Landes), avec plus de 5 000 Km² de bois et forêts (50% de sa surface). Ces bois sont privés à plus de 90%. La préservation de la biodiversité est devenue un enjeu international majeur depuis la signature en 1992 de la convention de Rio sous l'égide des Nations-Unies.

Tous les bois de Civrac de Blaye, qui représentent 21% de la surface de la commune, sont des espaces classés. Ce classement s'inscrit dans un combat pour la biodiversité, vitale pour nous, par les biens et services qu'elle procure : nourriture, eau, refuge pour les espèces menacées, régulation du climat...

Ce classement interdit tout changement d'affectation ou tout mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Compte tenu des enjeux écologiques intrinsèques, le classement entraîne aussi le rejet de plein droit de la demande d'autorisation de défrichage.

Dans les bois situés sur le territoire de la commune, les coupes, abattages d'arbres ou créations de chemins sont soumis à une déclaration préalable prévue par l'article L421-4 du code de l'urbanisme. La demande doit être faite via recommandé à la Mairie. En cas de non respect de ces terres, l'amende sera fixée au m² par le tribunal administratif, et la sanction peut aller jusqu'à la prison.

OC.

**Nos bois, ici à Hulet****UN BOURG EN FLEURS**

De beaux massifs de fleurs ornent désormais les rues de Civrac. Cette opération a presque entièrement été menée à partir de dons. C'est en effet la famille d'une adjointe de la Mairie qui a fait don des buses, les sociétés de peinture civracaises (Courbin et Fabes) ont fait don de la peinture et des habitants ont donné le coup de pinceau, avec Dominique Mongrand et Jacky Daviaud.

Alors, il est pas beau notre village?



ANIMAUX DOMESTIQUES

TATOUÉ TON TOUTOU ET TON MATOU*Pour leur sécurité*

En France, l'identification de tout animal carnivore de compagnie est obligatoire lors d'une cession, depuis 1999.

Pour pouvoir voyager dans l'Union Européenne, le chien, chat ou furet doit être identifié par puce électronique. L'identification par tatouage demeure valable pour voyager si celui-ci a été réalisé avant le 3 juillet 2011, et doit être lisible. Si l'identification est postérieure au 3 juillet 2011, seule la puce électronique sera valable.

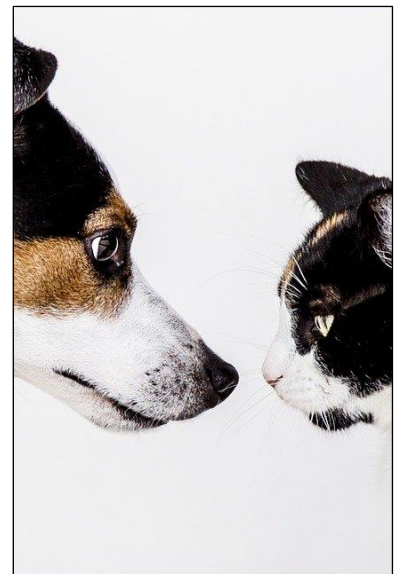
Le code d'identité alphanumérique par puce électronique doit être le même que celui qui figure sur le passeport Européen que délivre le vétérinaire. Enfin, ce passeport atteste également que la vaccination de l'animal contre la rage est bien valide.

Alors qu'en cas de perte, les animaux tatoués ou munis d'une puce électronique ont 80 % de chances d'être retrouvés, le cas particulier des chats porte à réflexion. En effet, il y aurait 15 millions de félins domestiques, en France, en 2020. La plupart des chats ne sont pas identifiés car cette règle ne s'applique qu'en cas de cession d'un félin de plus de sept mois (code rural, art. L. 212-10). Autrement dit, un particulier qui garderait une portée de chatons n'était pas tenu de les identifier, sauf à les amener en dehors des frontières françaises.

Afin de lutter contre les abandons et responsabiliser les maîtres, la réglementation impose désormais que tous les chats nés après le premier janvier 2012 soient obligatoirement identifiés, par puce électronique ou par tatouage.

Le défaut d'identification des chats est désormais sanctionné d'une contravention de 4^e classe, ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. L'amende encourue par les propriétaires de chats non-identifiés s'élève à 750 Euros.

OC

**HOMMAGE**

La commémoration du 8 mai 1945 s'est faite à huis clos. Nous tenions à partager avec vous quelques clichés de cet événement, en plus de la vidéo sur notre page Facebook.



NOS ENTREPRISES

MON COCHON, ÇA VA ENVOYER DU PÂTÉ !*Claude et Jodie, un exemple de courage et de détermination*

Claude et Jodie se sont rencontrés dans un restaurant gastronomique sur un parcours de golf non loin de Nérac (47). Claude était chef de cuisine, et Jodie était en salle. Dès lors, ils ne se sont plus quittés. Leur parcours professionnel les amène à Bordeaux, puis à Civrac de Blaye. Ça tombe bien, c'est chez nous!

Las d'aligner les heures jusqu'à 2h du matin dans le monde exigeant de la restauration, fatigués de sacrifier leur vie privée avec les enfants, ils décident de vivre autrement leur métier. Claude est titulaire d'un CAP de charcutier traiteur. Il veut revenir à la base, travailler la viande comme un artiste, retrouver le terroir et une clientèle locale. En 2020, la pandémie n'arrange pas les choses. Les banques sont frileuses à l'idée de soutenir un restaurateur. Les portes se ferment. Cela ne suffit pourtant pas à décourager le couple malgré les moments difficiles. Ils rassemblent toutes leurs économies et les investissent dans leur laboratoire de confection. Deux entreprises naissent.



Claude dans son laboratoire

Une première exerce dans l'élaboration et la livraison de frites "maison". Plusieurs grands restaurants girondins en sont friands, et c'est une tonne de patates qui sont préparées et réservées chaque semaine uniquement aux professionnels du secteur. Oui, une tonne!

La deuxième entreprise est réservée aux particuliers. Depuis février 2021, chaque mardi, Claude reçoit un cochon entier, provenant de fermes de Haute Gironde ou de Charente. Avant cela, le cochon fermier est élevé en plein air et a un an au moins lorsqu'il est abattu (contre six mois en industrie). La qualité de la viande est ainsi incomparable. Une fois l'animal en laboratoire, il reste 48h par 4°C pour préparer rôtis, saucisses, boudins, côtes et autres pâtés. Ensuite, c'est Jodie qui prend la main sur l'activité. Elle s'occupe des livraisons, mais aussi de l'administratif, de la communication et de la prise de commande par téléphone. Rien que ça!

Nos deux civracais chaleureux parlent de leur activité avec une véritable passion. Les projets sont là, car l'activité marche fort et le carnet de commande se remplit très vite. "Nous voudrions trouver une ferme, afin d'élever nous-mêmes nos cochons et maîtriser toute la chaîne" ambitionne Claude. Jodie se projette à son tour. Elle voudrait se lancer en parallèle dans une activité de Naturopathie (soins de l'organisme par la nature). "Je garderai une partie du terrain de l'élevage pour cultiver mes plantes médicinales. Ce retour aux sources est nécessaire pour nous, et nous voulons faire du bien au gens". Claude ajoute "nous voudrions vraiment rester à Civrac et y trouver une ferme. Nous y avons notre clientèle, et ça serait génial de vraiment prendre part à la vie du village, faire visiter notre élevage à l'école, être présents aux événements... Je sens bien que la commune est en train de bouger, et nous voulons y participer!"

Le rendez-vous est pris Claude et Jodie! On compte sur vous!

**MON COCHON, ÇA VA ENVOYER DU PÂTÉ!**

Colis de 5Kg et 10 Kg & plats cuisinés

Viande crue & charcuterie artisanale

1 lieu-dit les Livrons

Tel: 06 50 68 39 74

ECOLOGIE

NOS BIODECHETS ONT DE LA VALEUR*Le recyclage des déchets verts va devenir obligatoire.*

La commune s'engage dans une politique de réduction des déchets avec l'aide du SMICVAL, en développant le compostage collectif et individuel.

Françoise Mathé a bénéficié d'une formation qualifiante de guide composteur. Elle sera la personne relai pour la distribution gratuite de composteurs individuels et collectifs. Elle vous informera et vous conseillera sur le compostage, l'objectif étant de détourner les biodéchets afin que vous les valorisiez chez vous, et ainsi entriez dans la norme de la législation qui prévoit un tri à la source dès 2024. Ainsi, chaque citoyen aura à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles afin que ceux-ci ne soient plus éliminés mais valorisés.



Françoise Mathé

Dans ce cadre, la collectivité territoriale éfinit des solutions techniques de compostage de proximité ou de collecte séparée des biodéchets. Vous avez déjà reçu une information concernant le broyage à domicile de vos branchages par le personnel de la Communauté de Communes.

Aussi, les biodéchets de la cantine et du restaurant sont déjà récupérés par un éleveur de volaille et peuvent aussi l'être par des maraichers locaux.

Composter ses biodéchets c'est:

- ⇒ Réduire la quantité de déchets dans nos poubelles.
- ⇒ Eviter que nos biodéchets, composés à 80% d'eau, soient incinérés ou enfouis.
- ⇒ Assurer un retour au sol de la matière organique.
- ⇒ Nourrir nos jardins et nos jardinières avec le compost produit.
- ⇒ Economiser sur l'achat de terreau et sur la taxe d'enlèvement des poubelles (redevance incitative).

Si vous souhaitez votre composteur, contactez la mairie afin de vous inscrire. Dès lors qu'un nombre suffisant de personnes sera intéressé, Mme Mathé prendra contact afin d'organiser une formation à l'issue de laquelle vous pourrez repartir avec votre composteur gratuit.

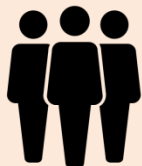
FM.

LE SAVIEZ-VOUS?

Le SMICVAL c'est:



2000 Km parcourus par les camions tous les jours

260 agents à
votre service1 Bac
collecté
toutes les
secondesSMICVAL recrute sur www.smicval.fr

1 entrée toutes les 12 secondes

1 Tour Eiffel de
déchets par mois

CULTURE

DES GRAINES D'ARTISTES*La bibliothèque fait son œuvre*

Au mois de mars la bibliothèque a organisé un atelier "fabrique ton système solaire". Notre jeunesse a répondu présente pour cet atelier. Il faut dire que pour une fois, elle était autorisée à être dans la lune!

**PRENEZ-EN DE LA GRAINE!**

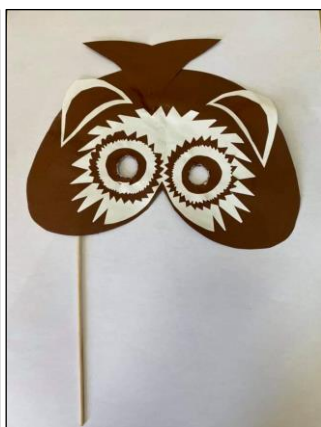
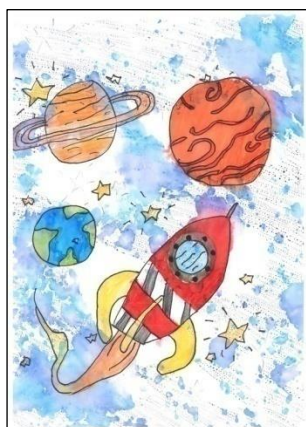
Une "grainothèque" a été installée au sein de notre bibliothèque. Elle est destinée à toutes et à tous.

N'hésitez pas à venir vous servir en graines de fleurs et légumes, échanger avec les vôtres, donner votre surplus afin que d'autres en profitent.

Ce service est entièrement gratuit et collaboratif. C'est le moment d'avoir la main verte!



Quatre concours de dessins ont couronné quatre artistes en herbe. Nous félicitons Analia pour sa jolie fusée intergalactique, Charline pour son masque sublime, Elia pour le magnifique château de Raiponce, et Amine qui s'est occupé de la distribution des cadeaux à Noel!



Votre Mairie et son équipe sont à votre écoute: ☎ 05 57 68 60 07

Vous pouvez également partager vos idées de sujets ou vos suggestions pour votre journal, à l'adresse suivante:

✉ mairie@civrac-de-blaye.fr ou via notre page Facebook: <https://www.facebook.com/civracdeblaye>

EDUCATION

L'ECOLE REVOIT SA COPIE

Un plan de rénovation de l'école est en place

L'école est l'une des dernières compétences dont dispose la commune. Elle est un lieu essentiel de vie de notre village qui rassemble les générations d'élèves, les parents (dont certains ont également fréquenté les bancs quelques années auparavant) et les grands-parents.

Comme nous nous y sommes engagés, l'équipe municipale a la volonté de restructurer l'école dans sa globalité. En effet, plutôt que de réaliser des aménagements successifs, une restructuration d'ensemble permet de projeter une vision à long terme mais également de bénéficier de subventions plus importantes. Une des priorités sera de préparer de nouveau les repas sur site mais également de pérenniser les classes (2 classes sont dans des préfabriqués dont un a plus de 30 ans et l'autre est en location).

Ce sera également l'occasion d'équiper l'école d'une salle de motricité qui servira également de salle de garderie et d'un dortoir.

Afin de mener à bien ce projet, nous avons rencontré le service d'aide aux communes du Conseil Départemental, afin qu'il nous accompagne en matière de conseil et de financement par la suite.

La première étape est de réaliser une étude globale de notre école, permettant, en lien avec le corps enseignant, les parents d'élèves et le Département de la Gironde de faire un diagnostic complet (forces et faiblesses) avant d'envisager des scénarios de restructuration.

C'est le cabinet Nechtan qui est en charge de mener à bien cette étude.

Le coût total de l'étude est de 11280€ TTC. La commune va recevoir une aide du Département de 7 050€.

Cette étude est en voie de finalisation et nous pourrons vous présenter le projet global lors d'un prochain journal communal.

FD

SECURITE

HALTE A LA VITESSE !

Il va falloir lever le pied à Civrac

L'équipe municipale a pleinement conscience de la dangerosité des entrées de notre bourg ainsi que de son cheminement pour les administrés souhaitant s'y déplacer à pied et/ou à vélo.

Conformément à notre engagement, l'équipe municipale a la volonté de faire réaliser des aménagements « test » rapidement afin de casser la vitesse.

C'est pour cela que le conseil municipal a décidé de réaliser 2 aménagements : un à l'entrée Nord venant de Saint Savin et un autre à l'entrée Sud venant de Cézac.

Il s'agira de 2 écluses, réalisées avec des balises, du marquage au sol et des panneaux de signalisation. Le triple avantage de l'aménagement « test » est qu'il peut être réalisé très rapidement, qu'il n'est pas très coûteux

et qu'il permet de vérifier si l'aménagement envisagé est le bon avant de le pérenniser dans un second temps.

Par ailleurs, des réflexions sont en cours pour tenter de trouver des solutions afin de sécuriser les cheminements convergents vers le bourg.

FD

Des habitants se plaignent des vitesses excessives des véhicules dans leurs hameaux. Nous rappelons que dans les secteurs agglomérés, la vitesse y est limitée pour la sécurité de tous. Le fait est que nos voies communales sont de plus en plus fréquentées alors que leur usage premier est de desservir les foyers des habitants. Nous faisons appel au sens civique des civracais pour qu'eux au moins respectent la limitation de vitesse dans ces secteurs et montrent l'exemple.

SPORT

CIVRAC DANS LA MELEE

Notre plaine des sports accueillera le rugby

Nous l'annonçons dans notre dernier numéro, Civrac de Blaye va créer prochainement son club de Rugby. Il était tout de même bien dommage de laisser notre plaine des sports sur la touche!

Par délibération en date du 19 octobre 2020, l'équipe municipale de Civrac, saisie par la CCLNG*, a décidé de passer une convention avec cette dernière afin de lui permettre de transformer nos deux anciens terrains de football en terrains de rugby (un pour l'entraînement et un pour les matchs) et de réaliser quatre vestiaires avec un club house (sur la base de la buvette actuelle afin de récupérer notamment les réseaux).

En effet, l'équipe municipale a décidé de répondre favorablement à la création d'un véritable club de rugby sur notre commune plutôt que de devenir un terrain de football parmi tant d'autres.

Le potentiel est bien présent, tant sur l'offre que sur la demande !

En effet, sur l'offre, notre plaine des sports dispose de deux anciens terrains de football qui ne sont plus véritablement entretenus depuis de nombreuses années. Ils sont simplement tondus par le service technique commun (STC) mais il ne s'agit pas d'un véritable entretien d'un terrain de sports. Le coût de cet entretien par le STC pour la commune a été évalué à environ 4 000 €/an, la commune n'aura plus à assumer cette charge à l'issue du 1er juillet prochain, date de la mise à disposition des terrains.

Concernant la demande, de nombreux administrés de la CCLNG pratiquent le rugby et doivent aller le pratiquer soit sur Blaye, soit sur St André de Cubzac. Un club et une école de rugby à Civrac permettrait un dynamisme certain de notre bourg. C'est pour cela que nous nous croyons véritablement en ce projet!

C'est donc la CCLNG qui va faire construire puis entretenir par la suite ces 2 terrains ainsi que les 4 vestiaires et le club house.

Pour mener à bien ce projet, la commune s'est engagée à verser 24 000 €/an à la CCLNG. En enlevant le coût de la fauche des terrains, cela revient à une charge d'environ 20 000 €/an pour notre commune.

C'est une charge importante mais si la commune avait dû elle-même réhabiliter les 2 terrains, construire les vestiaires et gérer le fonctionnement de la structure à l'année, la charge aurait été bien supérieure.

C'est tout l'intérêt de la communauté de communes, de mettre des moyens en commun afin de la réalisation de projets structurants, même sur les petites communes.

FD



*CCLNG: Communauté de Communes Latitude Nord Gironde

ECONOMIE

DES DEPENSES D'ENTRETIEN ET D'EMBELLISSEMENT*Pour un budget maîtrisé*

L'équipe en place vous avait promis une transparence sur les dépenses de la commune. Dans le tableau ci-dessous, vous trouverez les derniers investissements nécessaires afin que Civrac continue de rayonner, et que ses bâtiments puissent garder, voire améliorer leur confort.

Voies Communales en 2020 :

La Guillade
Merlet
Les Robins
Le Fenouil
La Garouillasse
Vignolles
Pastorat

Coût total : 60 011,64€ TTC

Subventions :

Fond Départemental d'Aide à la Voirie Communale (FDAVC) : 11 462€
Une partie du Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (FDAEC) : 11 618€

Fossés

Réalisé en régie par la cureuse du Service Technique Commun

Toiture Ecole + Salle Des Fêtes

15 507,12€ TTC
Subvention : 4 174 €

Installation de climatisations dans les salles associations et bibliothèque
13 695€ TTC

Décorations extérieures de Noël

2020 : 2 739,36€ TTC
2021 : 2 332,92€ TTC

NOTRE VILLAGE

UN LOUIS D'OR*Le langage des fleurs*

Louis Bouveret est en quelque sorte le fleuriste attitré de notre Village. Il tient, à juste titre, à ce que Civrac reste un village embelli par de multiples plantes et fleurs, et c'est par exemple avec ses cultures personnelles qu'il s'est occupé de colorer la devanture de la Mairie.

"Comme chaque année, Civrac participe à son embellissement, avec le concours départemental des villages fleuris. Le but est d'obtenir la première fleur, afin de montrer une commune propre et accueillante."

Vous pouvez vous aussi participer à ce concours, en fleurissant vos jardins visibles. Les gagnants seront récompensés, comme cela a été le cas pour les illuminations de Noël qui ont récompensé pas moins de 20 maisons!

Si toutefois votre jardin n'est pas visible depuis la route, mais que vous souhaitez participer, vous pouvez le signaler en Mairie afin que le jury passe vous voir entre le 15 juin et le 1er juillet!



LB & OC

News

CIVRAC EN VRAC*Bref, ce qu'il faut savoir... en bref!*

<p style="text-align: center;">VOUS AVEZ GAGNE!</p> <p>Pour les fleurs - catégorie "Parcs" - BERNOS Michel - GOUJON Sandrine</p> <p>Pour les fleurs - catégorie "Jardins" - BERGEON Simone - BERTRAND Valérie - GIRARD Annie - GAGNE Maryse</p> <p>Pour les fleurs - catégorie "Potager" - LAVIDALIE Luc - MEYNARD Christian - BURILLIER Paulette - OURMIERES Anne - MORINEAU Nicolas</p> <p>Pour vos jardins décorés de Noël - SANCHEZ Jean-François - PAILLET Marc - PALACIN Vanessa - ARNAUDIN Dominique - LABARDIN Jean - DE MATOS Sébastien - VIDEAU TEIXEIRA - M. BARRIERE et Mme COURNUAULT - PARIEL Jérémie</p>	<p style="text-align: center;">ETAT CIVIL</p> <p>Entre le 1er décembre 2020 et le 26 mai 2021, Civrac a eu la joie d'unir par le mariage Olga et Anthony, et par le PACS Benjamin et Eva, Jessica et Gregoire, Cedric et Mathilde. Tous nos vœux!</p> <p>Civrac souhaite la bienvenue aux six bébés : Thylio, Arthur, Djeiden, Thaïs, Valentine et Amael. Il est à noter que l'un de ces nouveaux nés a vu le jour à Civrac même, ce qui n'était pas arrivé depuis le 20 aout 1972!</p> <p>Enfin, Civrac présente ses condoléances aux familles des six habitants décédés.</p>	<p style="text-align: center;">NUMÉROS UTILES</p> <p>Gendarmerie (St Savin) 05 57 940 950</p> <p>Ecole de Civrac 05 57 68 11 90</p> <p>Collège Val de Saye 05 57 58 91 18</p> <p>Enfant Disparu 116 000</p> <p>Centre Anti Poison 05 56 94 40 80</p> <p>Soins à domicile 05 57 58 97 33</p> <p>Centre des impôts (Blaye) 05 57 58 91 46</p> <p>Infirmières de Civrac 06 34 21 71 66</p> <p>SMICVAL 05 57 84 74 00</p> <p>La Poste 36 31</p>
<p>Ô CIMETIERE</p> <p>Grâce au travail de Frédéric Boulot, conseiller municipal de « Chapeau », le cimetière et les jardins de la mairie sont raccordés au réseau d'eau agricole présent sur la commune. Cela permet une économie substantielle puisque le coût du m3 passe d'environ 4€ à 0,12 €.</p> <p>Attention! Cette eau n'est pas potable et des panneaux vont le signaler!</p>		
<p style="text-align: center;">RELAX</p> <p>Hélène et Aurélie sont ravies de vous accueillir dans leur nouvel institut de bien-être situé sur la D137 à Cars. Soins du corps, du visage, jacuzzi, hammam, tout ce qu'il faut pour se relaxer le temps d'un moment précieux et qui manque à notre époque.</p> <p style="text-align: center;">☎ 05 57 43 00 83</p>	<p style="text-align: center;">DECIBELS REBELS</p> <p>Nous rappelons que le bruit lié aux appareils de bricolage et de jardinage est réglementé:</p> <p style="text-align: center;">Semaine: 8:30 - 12:00 / 14:30 - 19:30</p> <p style="text-align: center;">Samedi: 9:00 - 12:00 / 15:00 - 19:00</p> <p style="text-align: center;">Dimanche & jours fériés: 10:00 - 12:00</p>	<p style="text-align: center;">REMERCIEMENTS</p> <p>Nous l'avions oublié, mais nous tenons à remercier la famille De Matos pour le prêt du matériel lors du forum des associations 2020, sans quoi la réussite aurait été moins belle. Alors merci! :-)</p>

REMERCIEMENTS POUR CE NUMERO:

Florian Dumas, Françoise Mathé, Louis Bouveret, Claude et Jodie, toute l'équipe municipale, nos chats, nos chiens, nos bois.

TROMBINOSCOPE

DES ENTREPRENEURS & VOUS*Des pros locaux à votre service!*

Sin nous vous avons oublié, merci de vous rapprocher de la mairie afin que vous puissiez être intégré dans le prochain journal.

ENTREPRISES ET ARTISANS■ **RICHARD BORDINA**Plombier Chauffagiste
2 La Guillade / ☎ 06 29 69 90 49■ **B&G Plomberie Chauffage**

6T La Craberie / ☎ 06 98 19 35 93

■ **TRISTAN LAUSSADE**Electricité générale-
11T Les Berlands / ☎ 07 68 15 32 74■ **FABES SARL**Travaux de peinture et vitrerie
11 Le Fenouil / ☎ 05 57 68 19 31■ **MCM ARCHITECTURE**Manon Calvaresi-
2 Mouiin de la Jasson / ☎ 06 70 78 92 94■ **JEAN COURBIN**Travaux de peinture et vitrerie
22 Le Bourg / ☎ 05 57 68 62 23■ **ATELIER LES FAURES**Christophe Damiano
Artisan restaurateur d'objets d'art
5 Les Faures / ☎ 06 73 69 61 72■ **JEAN DUMAS**Terrassement et Travaux Publics
2 La Tonnelle / ☎ 06 25 05 15 31■ **JEAN PIERRE VERRIO**Entretien d'espaces verts
La Craberie / ☎ 06 99 74 04 74■ **MON COCHON** - Claude et JodieCharcuterie
Les Livrons / ☎ 06 50 68 39 74■ **LOULOUM & FRERES**Terrassement et travaux préparatoires
16 La Gaucherie / ☎ 05 57 68 14 14■ **JEREMY PARIEL**Maçonnerie générale
20 Le Bourg / ☎ 06 78 25 58 53■ **MENUISERIE BERTIN (ALU - PVC)**

16 Les Berlands / ☎ 05 57 42 50 70

■ **CONSEIL & COURTAGE JM Gaborit**

33 Le Chapeau Nord / ☎ 07 86 89 54 18

■ **AUDREY MERLET**Coaching en administratif
Bras de Fer / ☎ 06 50 13 03 62■ **2R AUTOSPORT** Raymond RémiPréparation de véhicules
4 Les Berlands / ☎ 07 88 49 65 79**AGRICULTEURS ET VITICULTEURS**■ **LA FERME DE BRAS DE FER**- Josselin DubedatElevage bovin, porcin, volaille, et pension de chevaux.
Bras de Fer / ☎ 06 34 49 54 47■ **LA FERME DU DOMAINE DES FAURES**Jean Luc et Antoine Villepontoux - Elevage bovin bio
Les Faures / ☎ 05 57 58 00 24■ **JEAN LUC PINAUD** - Maraîcher primeur

15 La Craberie / ☎ 09 79 71 36 93

■ **EARL IAFB**- Hélène Marin - Pension pour chats et chiens

3 Cosson / ☎ 05 57 68 48 94

■ **SERGECHASSIN** - Producteur de vin

7 Hulet / ☎ 05 57 68 82 86

■ **FLORIAN ET WINIVER ARNAUD**Vigneron et brasserie Chapote
19 Chapeau Sud / ☎ 07 71 66 20 22 ou 07 81 00 35 31■ **NICOLAS MOTARD** - Vigneron en vin bio

2 La Borderie / ☎ 05 57 58 04 54

■ **FREDERIC JEANNEAU**Centre d'entraînement de chevaux de course
5 Nodeau / ☎ 06 07 89 01 93■ **EARL BRARD** - Exploitation agricole et laitière

Reguignon / ☎ 05 57 68 93 29

COMMERCANTS ET RESTAURATEURS■ **LE PHILEAS FOGG** - Jeremie Berthet et Emilie BoudetDulouRestaurant, sur place et à emporter
33 Le Bourg Est / ☎ 05 57 68 29 20■ **LA GRANGE DE LA DUPUISE** - Philippe CoupetRestaurant
1 La Dupuise / ☎ 05 57 58 90 87■ **FIL'OTABLO** Pascale ThuillierAtelier de couture
31 Chapeau sud / ☎ 06 95 27 57 83■ **LA ROTISSERIE DE MAX**

Food-truck / ☎ 07 50 20 41 13

■ **LA BOHEMIENNE**

Food-truck / ☎ 06 36 95 37 39

■ **LES VIGNERONS DE TUTIAC**Coopérative, caviste et épicerie fine
Les Berlands / ☎ 05 57 58 06 96■ **COMME UN HAIR** - Morgane Petit - Coiffure à domicile

6 Moulin de Jasson / ☎ 06 40 29 56 87

ON BOUGE!

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Pour ne rien louper à Civrac!

15 juin - 30 juin
CONCOURS DU VILLAGE FLEURI

20 juin - 27 juin
ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES
 Salle des fêtes.

4 juillet
JOURNEE SOLIDAIRE DE NETTOYAGE DE LA COMMUNE

A CIVRAC
ON NE LAISSE PAS TOMBER
ON NETTOIE

PARTICIPEZ AU NETTOYAGE
 CITOYEN DE VOTRE COMMUNE

DIMANCHE 4 JUILLET

OPERATION RAMASSAGE TOUTE LA MATINEE
 VERRE DE L'AMITIE, REPAS ET ACTIVITES
 OFFERTS AUX PARTICIPANTS.

INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS

EN MAIRIE AU 05 57 68 60 07

OU PAR MAIL: mairie@civrac-de-blaye.fr

AVANT LE 1^{er} JUILLET

SOUS RESERVE DES DISPOSITIONS SANITAIRES
 PREVOYEZ VOS GANTS - NE JETEZ PAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

14 juillet
CEREMONIE DE LA FETE NATIONAL

17 juillet

SPECTACLE DE THEATRE

Compagnie 16 ans d'ecart de Donnezac
 Dans le cadre du Festival des arts de la rue

Compagnie
16 ans
 d'ecart

18 Juillet

COURSE CYCLISTE (TEAM STS)



Septembre (Date à définir)
FORUM DES ASSOCIATIONS



26 septembre
FETE DU VIN NOUVEAU
ET DES CHATAIGNES GRILLEES.

Une journée de festivités organisée par l' ACL, avec au programme: vin nouveau, marché fermier, vide-grenier et restauration sur place.